

LES « VILLES MOYENNES » DU GRAND EST

QUELQUES REPÈRES INTRODUCTION AU DÉBAT

Le rôle structurant des « villes moyennes » en matière d'aménagement du territoire, d'accès aux équipements, de développement est indéniable et les enjeux sont sans aucun doute multiples.

Une première analyse des 37 « villes moyennes » retenues par la Région Grand Est dans le cadre du SRADDET confirme une diversité des profils qui tient à la fois à leur structure socio-démographique, leur évolution, et leur place dans l'espace régional.

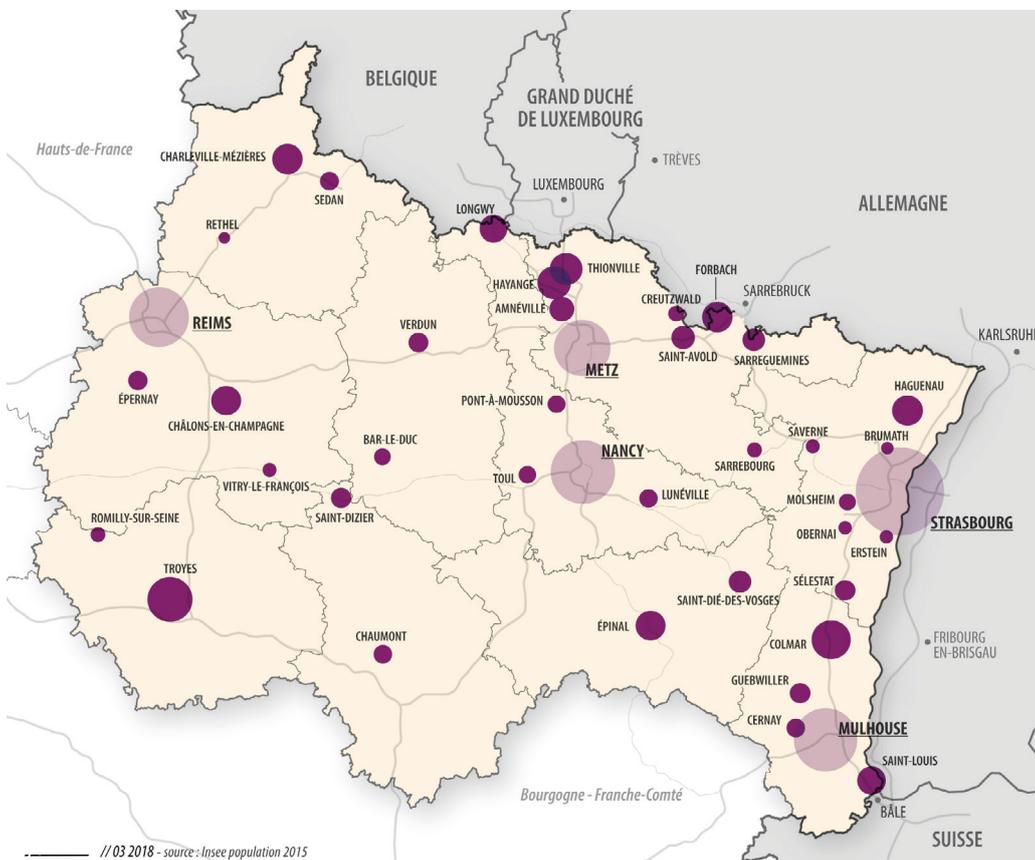
Afin d'apprécier précisément leur poids et leur rôle, les analyses présentées dans cette note prennent en compte, lorsqu'il y a lieu de le faire, l'ensemble des communes qui constituent autour de la

ville-centre une polarité cohérente. Au regard de leur taille, elles sont qualifiées de « polarités intermédiaires ».

Trois approches distinctes sont proposées ici :

- La structure fonctionnelle des emplois présents dans les pôles intermédiaires
- La dynamique démographique et de l'emploi
- Le positionnement des 37 « villes moyennes » dans l'armature urbaine et les liens structurels avec les autres pôles du territoire

LES 37 VILLES MOYENNES DU GRAND EST



Les 37 villes moyennes du Grand Est représentent :

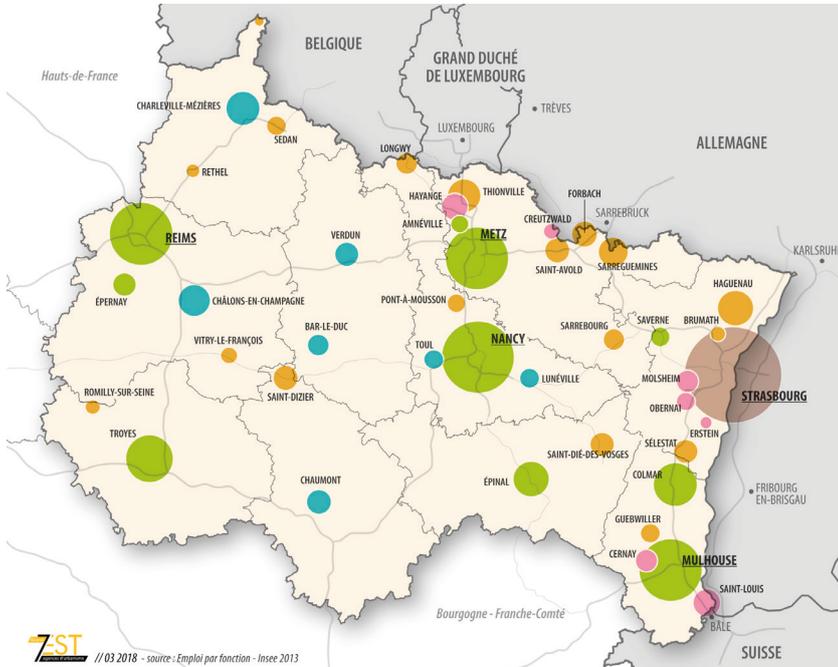
- plus d'un habitant sur cinq de la Région (1 265 000 hab).
- près de trois emplois sur dix de la Région (600 000 emplois).
- les ville-centres y accueillent plus d'un habitant sur deux et plus de sept emplois sur dix.

Un rôle de centre de services publics indéniables

L'analyse des structures des emplois met en évidence trois types de pôles intermédiaires en fonction de la spécificité des fonctions présentes :

→ Les pôles intermédiaires polyfonctionnels à dominante tertiaire dont la structure des emplois est comparable à celles des grandes villes avec une présence significative d'emplois dans les fonctions métropolitaines (prestations intellectuelles notamment) : Colmar, Epinal, Epernay et Troyes.

- Les pôles intermédiaires avec des fonctions de services publics, services de proximité et de santé bien représentés : Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont, Verdun, Lunéville
- Les pôles intermédiaires avec des fonctions de services publics, services de proximité et de santé bien représentés mais qui se distinguent des précédentes par une présence significative des activités productives (Fabrication, BTP) : Haguenau, Sélestat, Thionville et les villes moyennes de l'Est Mosellan, Saint-Dié-des-Vosges, Sedan, Saint-Dizier...

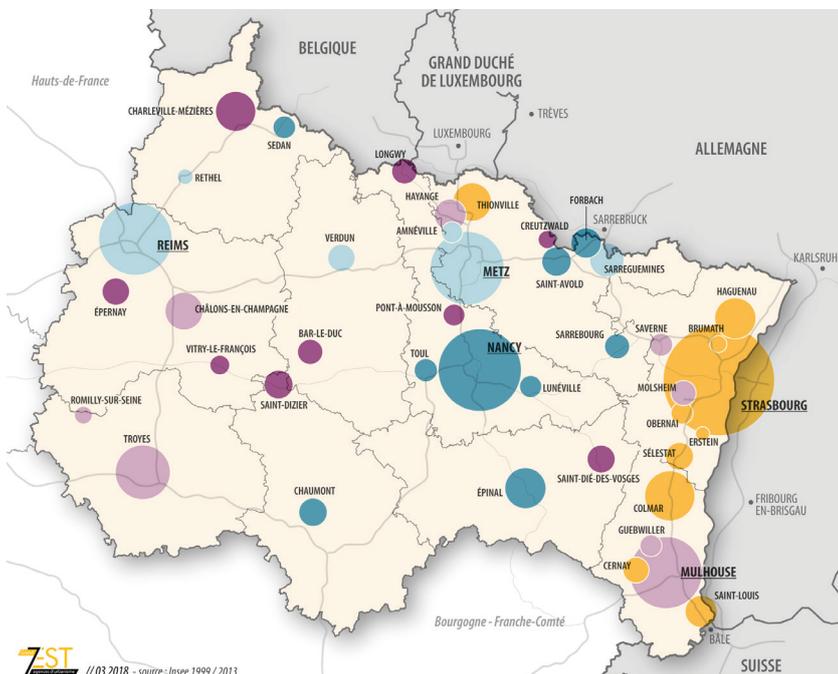


Des dynamiques contrastées

Au-delà des profils économiques, les pôles intermédiaires ont connu des dynamismes contrastés voire très contrastés. **Cette diversité tient tout à la fois à la dynamique propre des centres de bassin qu'à leur environnement.**

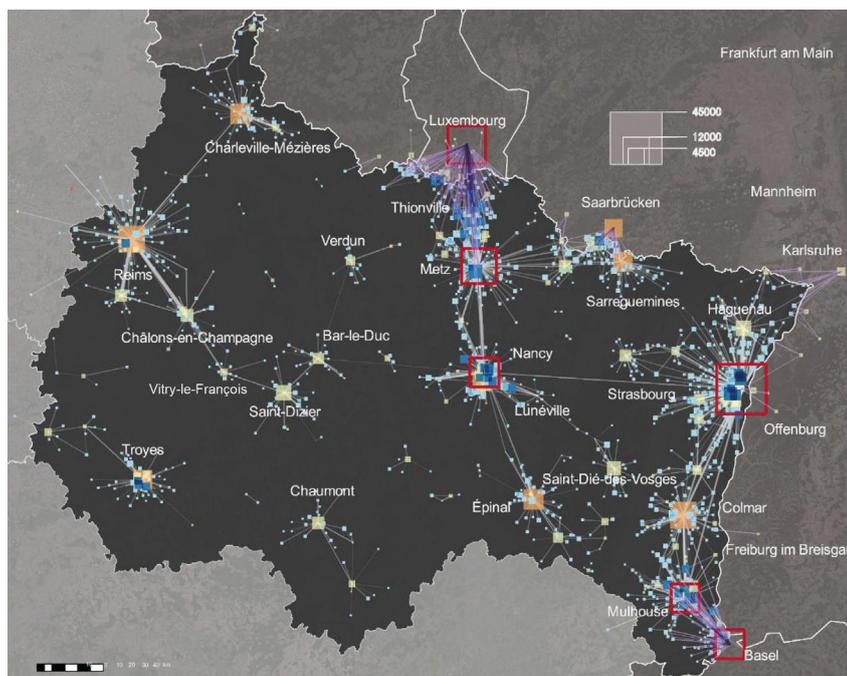
Les centres de bassin ayant connu des hausses cumulées de l'emploi et de la population dans un environnement dynamique

se concentrent principalement en Alsace dans l'aire d'influence de Strasbourg (Colmar, Haguenau pour les plus importantes), dans la zone frontalière luxembourgeoise au Nord de Metz. A l'opposé, les situations les plus difficiles se retrouvent dans le secteur de Charleville-Mézières, d'Epernay, du triangle Bar-le-Duc/Saint-Dizier/Vitry-le-François (malgré une amélioration de la situation démographique récente), le Massif des Vosges et les Vosges de l'Ouest, le sud de la Haute-Marne.



(1) Le terme "environnement", désigne le territoire du bassin, hors du centre. Un environnement défavorable signifie qu'il y a une baisse de l'emploi et de la population dans le bassin, hors du centre.

Armature urbaine et liens structurels



Les migrations domicile-travail mettent en évidence trois situations différentes pour les villes moyennes :

- Les espaces métropolisés, caractérisés par une concentration de centres interconnectés. Dans le Grand Est, ces espaces sont plutôt orientés nord-sud (système alsacien, sillon lorrain et système Reims/Châlons/Vitry/Saint-Dizier),
- Les espaces transfrontaliers métropolisés par des pôles extérieurs à la Région,
- Les espaces ruraux dont certains sont structurés par un pôle intermédiaire et d'autres n'en comportant pas.

SOLDE DES MIGRATIONS PROFESSIONNELLES À LA COMMUNE

- Commune résidentielle
- Commune équilibrée à tendance résidentielle
- Commune équilibrée à tendance d'emplois
- Centre de bassin d'emploi
- Pôle majeur d'emploi

- Intensité du flux de navetteurs quotidiens français
- Intensité du flux de navetteurs quotidiens transfrontalier

Dans ce contexte, on peut distinguer au moins trois catégories de pôles intermédiaires :

→ Les polarités intermédiaires intégrées dans les trois grands systèmes urbains

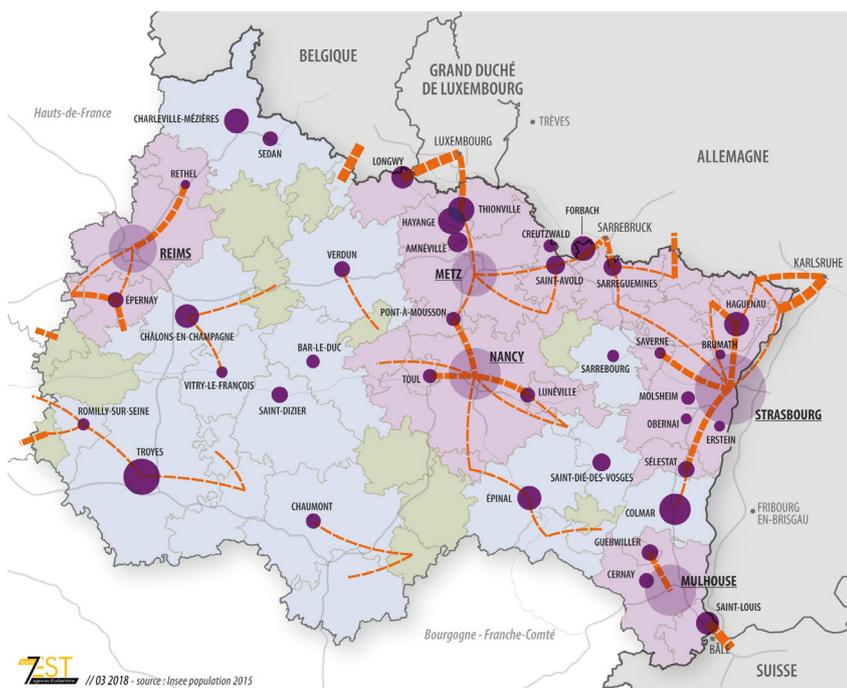
(Axe rhénan, Sillon lorrain, Reims/Châlons/Épernay) : Haguenau, Saverne, Rethel, Épinal.... Elles contribuent à l'organisation des systèmes urbains et à leur inscription territoriale, à la fois en relais des pôles de plus grande importance, et en pôle de référence pour les territoires ruraux environnants.

→ Les polarités sous influence des métropoles frontalières

(Luxembourg, Sarrebruck et Bâle principalement). Si l'effet frontière est parfois fort (Longwy, Saint-Louis,...) il est très inégal sur l'ensemble de la frontière. Les dynamiques démographiques et économiques de part et d'autre des frontières apparaissent aussi très hétérogènes (cf. Volet transfrontalier).

→ Les polarités au sein de territoires plus ruraux

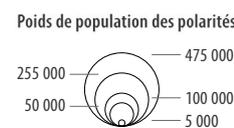
(Chaumont-Langres, Vitry-le-François/Saint-Dizier/Bar-le-Duc, ...). Elles jouent un rôle structurant essentiel pour les territoires ruraux. L'accessibilité y est un enjeu particulièrement important.



TERRITOIRES ET SYSTÈMES D'INTERDÉPENDANCES

Méthode : Les pôles sont regroupés en systèmes⁽²⁾ en fonction de leurs liens (migration domicile/travail). Toutes les communes hors pôle sont rattachées à un système et un seul permettant de dessiner les contours du bassin de fonctionnement que le système structure.

- NOM DE VILLE : Grande villes (light purple), Les 37 villes moyennes (dark purple)



- Système territorial structuré par : Une grande ville (light purple), Une ville moyenne (light blue), Autre (light green)
- Des liens d'interdépendance forte entre les systèmes territoriaux : De 10 à 20 % de population active occupée (orange), Entre 20 et 40 % (dark orange), > à 40 % (red)

(2) Les systèmes territoriaux ont été définis par regroupement des pôles sur la base des flux domicile-travail. En première phase, deux pôles appartiennent au même système si plus de 40% des actifs occupés au moins de l'un d'entre eux travaillent dans le second. Les pôles restants ont été intégrés si au moins 20% des actifs occupés travaillent dans un des systèmes créés dans la première phase. Puis les communes restantes ou non polarisées ont été rattachées au système avec lequel les échanges sont les plus importants sans référence à un seuil. Enfin, pour les communes polarisées par les pôles hors Grand Est (Luxembourg, Bâle, etc.), le rattachement s'est opéré sur la base du système du Grand Est le plus important. Ce rattachement concerne une centaine de communes.

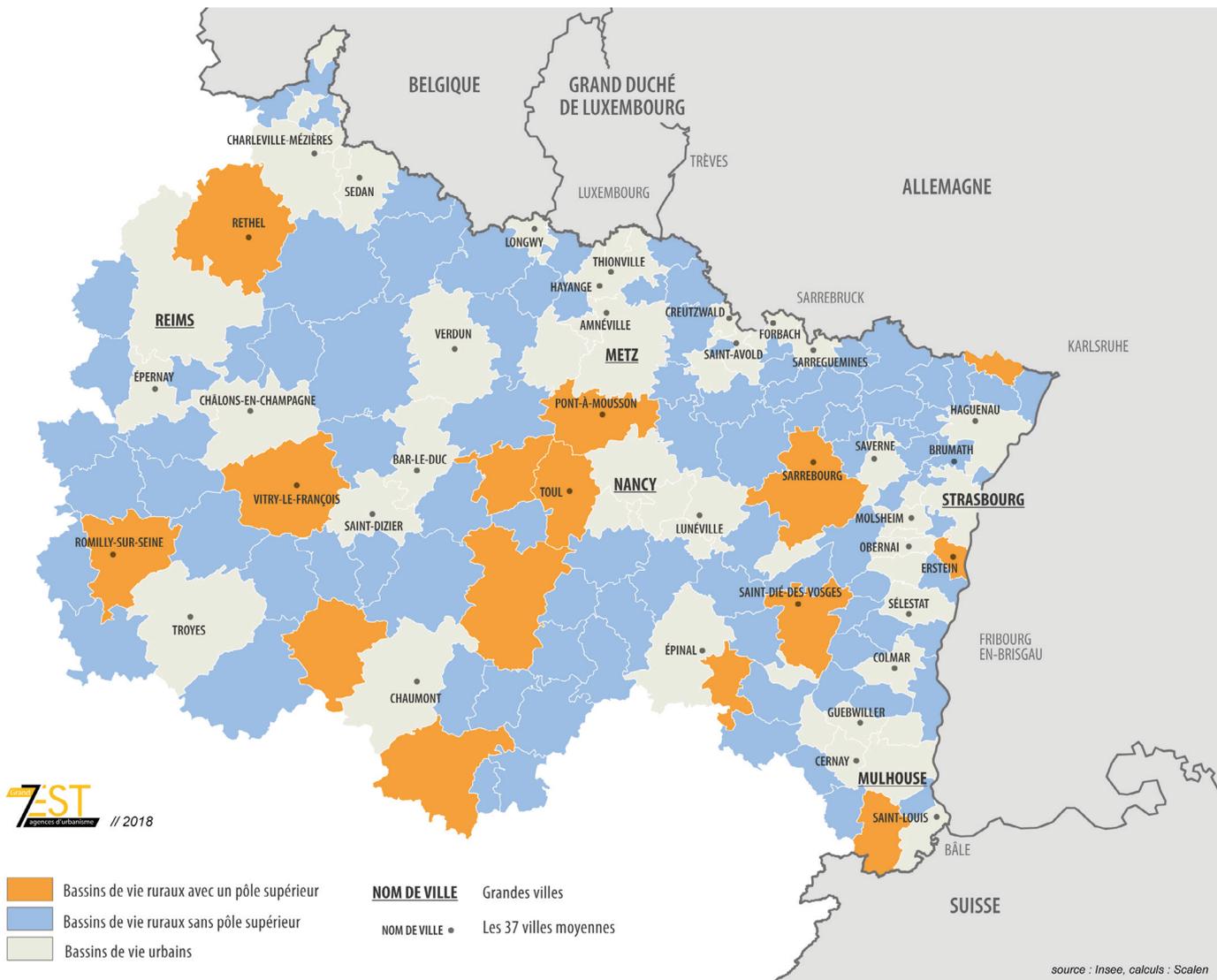
Un important soutien des pôles intermédiaires à l'économie rurale

L'étude « liens urbain rural » a mis en évidence un important soutien du pôle intermédiaire à l'économie rurale : les navetteurs des espaces ruraux vers la ville sont essentiels à la croissance de la population rurale ayant un emploi. Cela étant, l'impact est plus fort dans les bassins de vie situés à proximité des principaux pôles urbains notamment aux abords de Nancy, Metz et Reims et donc moindre autour des pôles intermédiaires de Chaumont, Bar-le-Duc, Verdun... Mais leur forte progression est indépendante du dynamisme économique des pôles urbains.

En revanche, la présence d'équipements et de services est déterminante. La présence d'un pôle supérieur d'équipement et de services dans un bassin de vie rural a fortement incité les actifs, notamment ceux ayant leur emploi en ville à s'y installer ou à y rester (Langres, Vitry le François, Rethel,...).

Les zones rurales transfrontalières sont là encore atypiques puisque leur attractivité dépend aussi de l'évolution des flux transfrontaliers et donc du dynamisme économique des pôles d'emploi transfrontaliers.

VILLES MOYENNES ET BASSINS DE VIE DANS LE GRAND EST



RÉSEAU
DES 7 AGENCES
D'URBANISME
DU GRAND EST

